



Le 26 novembre deux mille vingt-quatre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 novembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Serge DUCREUZOT, Maire, salle du conseil.

PRESENTS : M. Jérôme DUBREU, M. André LARGE, Mme Mélanie CHALUMEAU, Mme Elisabeth JOSSE, Mme Marie-Claire RANVIER, M. Joël HISLEN, Mme Cécile GERBEAULT, M. Pierre BROSSARD,

ABSENTE EXCUSÉE : M. Jean-Paul LAMBOURG

ABSENTS AVEC POUVOIR : Mme Monique GUIRY pouvoir à M. Jérôme DUBREU, Mme Angélique FAURE pouvoir à Mme Marie-Claire RANVIER, M. Alban BEAUZON pouvoir à M. Serge DUCREUZOT, Madame Barbara NOVAK pouvoir à Cécile GERBEAULT

ABSENT : M. Philippe DUCHEMIN

Monsieur Jérôme DUBREU est désigné secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la séance du conseil du 7 octobre 2024

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté, après modification : Un nouveau devis sera demandé à Monsieur Arthur BREUGNOT pour un carport.

I. Délibération DETR 2025

Monsieur Le Maire propose de demander la DETR 2025 sur les travaux de la place Lafayette et du bardage de la salle polyvalente et propose les plans de financement suivant :

a- Place Lafayette

Dépenses HT			Recettes		Taux
Etudes		49 140.00 €	C2R	250 000.00 €	48.09
Travaux Lot 1		440 667.50 €	DETR 2025	97 961.50 €	18.85
Travaux Lot 2		30 000.00 €	Autofinancement	171 846.00 €	33.06
Total HT		519 807.50 €	Total	519 807.50 €	100.00 €

b- Salle polyvalente

Dépenses HT			Recettes		Taux
Travaux		42 665.00 €	DETR 2025	21 332.50	50
			Autofinancement	21 332.50	50
Total HT		42 665.00 €	Total	42 665.00 €	100.00

Monsieur Le Maire propose que vous l'autorisiez à solliciter d'autres subventions.

Le conseil accepte à l'unanimité

II. Décisions modificatives

Toutes études (Compte 203) suivies de travaux doivent être transférées au compte 231 Travaux en cours, puis lorsque les travaux sont terminés le compte 231 doit être transféré à un compte du chapitre 21.

Pour la bibliothèque : transfert de **73 889.54 €** TTC qui courent de 2020 à 2024.

Pour l'église de Commagny : transfert de **19 490.34 €** TTC sur l'exercice 2024.

Le conseil accepte à l'unanimité

III. Horaires Bibliothèque

Il est difficile de déterminer des horaires aujourd'hui. Monsieur Le Maire propose d'attendre d'avoir rencontré les agents de la bibliothèque départementale de la Nièvre, et de voir avec le nouvel agent recruté et les bénévoles (afin de les intégrer dans les permanences selon leur souhait et disponibilité) les jours et horaires qui conviendront le mieux pour que tous les publics puissent avoir accès à la bibliothèque.

Monsieur Pierre BROSSARD demande si l'organisation sera toujours conjointe avec le musée, Monsieur Le Maire lui répond que oui, car le recrutement a été fait en ce sens.

IV. Divers

- a. Embauche de Madame Stéphanie BOURDIAUX au poste d'agent de médiathèque au 1^{er} décembre 2024 à raison de 30 heures.
- b. Stagiairisation de Madame Amandine HORST à compter du 1^{er} janvier 2025
- c. Information retour CAO : **Maison des internes**

Lors de la dernière commission d'appel d'offres concernant la maison des internes, plusieurs lots excédant l'estimatif de l'architecte ont dû être renégociés :

- Lot 2 : Cloisons-Doublages-Isolation-Faïence-Menuiseries intérieures- Peinture sols souples
- Lot 5 : Electricité

d. Information retour CAO : Place Lafayette

Lors de la dernière commission d'appel d'offres concernant la place Lafayette, le lot 2 est revenu infructueux. Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises pour le 4 décembre.

e. DETR Désherbeur

- a. La somme de 3 384.00 nous a été attribuée pour le Désherbeur soit 60% du cout HT

f. Vin chaud Téléthon Vendredi 29 novembre à partir de 17h.

Monsieur Le Maire fait part d'un courrier de l'association AVENIR qui demande la mise à disposition d'un container afin de récupérer des bouteilles en verre utilisées et réutilisables les jours de pressage de pomme.

Cependant les containers de récupération des verres sont de la compétence communautaire.

Les élus rappellent également que la communauté de communes n'est pas équipée pour récupérer les bouteilles sans les briser.

La mairie propose de relayer l'information aux usagers et émet la possibilité que la collecte se fasse dans les locaux d'AVENIR si l'association le souhaite.

Monsieur Le Maire fait part des remerciements du Foyer de Vie.

Madame Cécile GERBEAULT demande ce que fait le SIEEEN sur la commune, Monsieur Le Maire répond qu'ils remplacent les candélabres pour mettre des leds sur toute la commune. Il précise qu'une partie de la commune était déjà en Leds (route de James et route des levées).

La programmation devrait être revue après la pose de tous ces leds, car nous devrions faire des économies.

Elle fait remarquer qu'il n'y a plus d'éclairage dans l'avenue François Mitterrand. Monsieur le Maire répond qu'il a fait le nécessaire pour que cela soit rétabli.

Monsieur Le Maire fait part du prochain démarrage des travaux d'enfouissement des réseaux rue Champartin.

Madame Marie-Claire RANVIER dit que les travaux de la ZAC avancent bien.

Monsieur Le maire dit que l'entreprise SIGNANET continue les marquages au sol, dans le village

Monsieur le Maire dit qu'il a été interpellé par le propriétaire du 1 rue Notre Dame, il lui a été rappelé qu'il était de sa responsabilité de répondre aux attentes de l'architecte des Bâtiments de France dans le cadre de l'arrêté de péril.

Prochain CM le jeudi 19 décembre à 20 heures.

Fin de séance 21h13.